

---

**RÉSOLUTION 2012-CA566-13.01-R6042**

relative à l'attribution de la Médaille de l'Université du Québec à Trois-Rivières pour 2011-2012 à monsieur André Brousseau, alors vice-recteur et secrétaire général, membre du personnel retraité de l'Université du Québec à Trois-Rivières

---

*Adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec à Trois-Rivières lors de la 566<sup>e</sup> réunion (ordinaire) tenue le 16 avril 2012.*

CONSIDÉRANT l'article 42 de la Loi sur l'Université du Québec;

CONSIDÉRANT la Politique d'attribution des distinctions honorifiques de l'Université du Québec à Trois-Rivières et particulièrement, l'article 1 *Médaille de l'Université du Québec à Trois-Rivières* de ladite Politique (résolution 2009-CA536-07-R5552, 20 avril 2009);

CONSIDÉRANT que cette distinction de la Médaille de l'Université du Québec à Trois-Rivières est attribuée à un membre du personnel, actif ou retraité, dont la carrière et les réalisations marquent de façon significative le développement de l'Université du Québec à Trois-Rivières;

CONSIDÉRANT la proposition d'attribution de la Médaille de l'Université du Québec à Trois-Rivières 2011-2012 à monsieur André Brousseau, alors vice-recteur et secrétaire général, membre du personnel retraité de l'Université du Québec à Trois-Rivières, présentée par monsieur André Héroux, également membre du personnel retraité de l'UQTR;

CONSIDÉRANT l'étude de cette candidature par le comité des distinctions honorifiques;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des distinctions honorifiques de l'Université du Québec à Trois-Rivières (résolution 2012-CDH61-06-R1, 12 avril 2012);

**SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU** de décerner la Médaille de l'Université du Québec à Trois-Rivières 2011-2012 à monsieur André Brousseau, alors vice-recteur et secrétaire général, membre du personnel retraité de l'Université du Québec à Trois-Rivières, pour :

- son apport distinctif au développement de l'Université et à la vie de la communauté universitaire par sa participation, dès 1963, à l'enseignement et à l'administration du Centre d'études universitaires ainsi qu'au comité de planification en vue de l'établissement d'une université à Trois-Rivières;
- le caractère remarquable de ses réalisations, telle la mise sur pied du premier service du secrétariat général et des archives à l'UQTR et sa contribution à titre de président, et ce, pour trois mandats de trois ans, au comité permanent de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CRÉPUQ);
- sa participation au rayonnement, à l'échelle régionale et nationale de l'UQTR grâce à une implication significative au sein de la Fondation des maladies du cœur (section Trois-Rivières) et à la Fondation du Centre hospitalier Ste-Marie de même que par sa participation active à la création de la Fondation du C.E.U. qui a remis, depuis sa création, plus de trois (3) millions de dollars en bourses aux étudiants de l'UQTR.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Original signé par :

André Gabias  
Secrétaire général